

N°622—Année 2021

Le 16 décembre 2021



*Joyeuses fêtes à tous !*



### Sommaire :

- **Page 2** : Hagar, enquêteur de l'histoire
- **Page 3** : Distribution colis des séniors
- **Page 4** : Cantine—Clôture régie
- **Page 5** : Covid-19
- **Page 6 à 7** : Téléthon
- **Page 8** : Mesures de bio-sécurité
- **Page 9** : Plantation d'arbres
- **Page 10 à 13** : Associations
- **Page 14** : Menus de cantine
- **Page 15** : Petites annonces / Divers
- **Page 16** : Permanence des élus

# FLESSELLES

## Clé de Contact

231, rue de la Vigne

☎ 03.22.93.74.67 - 🌐 : 03.22.93.67.32

Pour nous écrire :  
✉ [mairie.flesselles@nordnet.fr](mailto:mairie.flesselles@nordnet.fr)

Pour visiter notre site internet :  
🌐 [www.mairieflesselles.fr](http://www.mairieflesselles.fr)

## Noël des enfants

Bal des enfants avec Johanna et Samuel qui s'est fait dans la bonne humeur et le respect des gestes barrière.

Le père Noël est aussi venu leur faire une surprise.

Les enfants sont repartis, à l'issue du spectacle, avec des chocolats et un goûter.



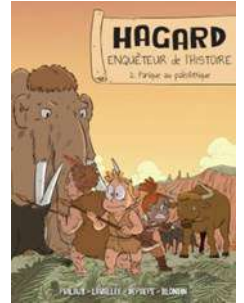
Prochaine parution de la clé de contact le jeudi 6 janvier 2022

## Intervention dans la classe des CM1

### Hagard, enquêteur de l'Histoire



Le vendredi 3 décembre dernier, nous avons eu la visite de M. Binoist, le maire de notre commune et de M. Lavallée, le papa de Rose qui est dans notre classe. M. Lavallée nous a donné des nouvelles d'Hagard, le héros de sa bande dessinée. Il était déjà venu nous présenter le tome 1 quand nous étions au CE2. Cette fois, il s'agissait du tome 2 intitulé « Panique au Paléolithique ».



Hagard est un gentil garçon, curieux et intéressé par l'Histoire. Dès qu'il s'endort, il voyage dans le temps. Dans le tome 2, il nous emmène à l'époque du Paléolithique. En plus, l'histoire se passe dans la Somme, près de chez nous : à Abbeville, à Caours et à Amiens. On en a donc profité pour vérifier nos connaissances sur la Préhistoire. M. Binoist nous a promis de revenir pour nous apporter un silex et une pierre polie.

Enfin, M. Binoist a offert à chaque élève le tome 1 « Le mystère des coupeurs de têtes » et M. Lavallée a offert le tome 2. Ils nous ont même dédicacé nos livres.

ENCORE MERCI !!!!

Les élèves de la classe de CM1 de Mme Candillon



## Colis des séniors



La distribution des colis aux aînés aura lieu le

**MERCREDI 15 DECEMBRE 2021—SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**de 10 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30**

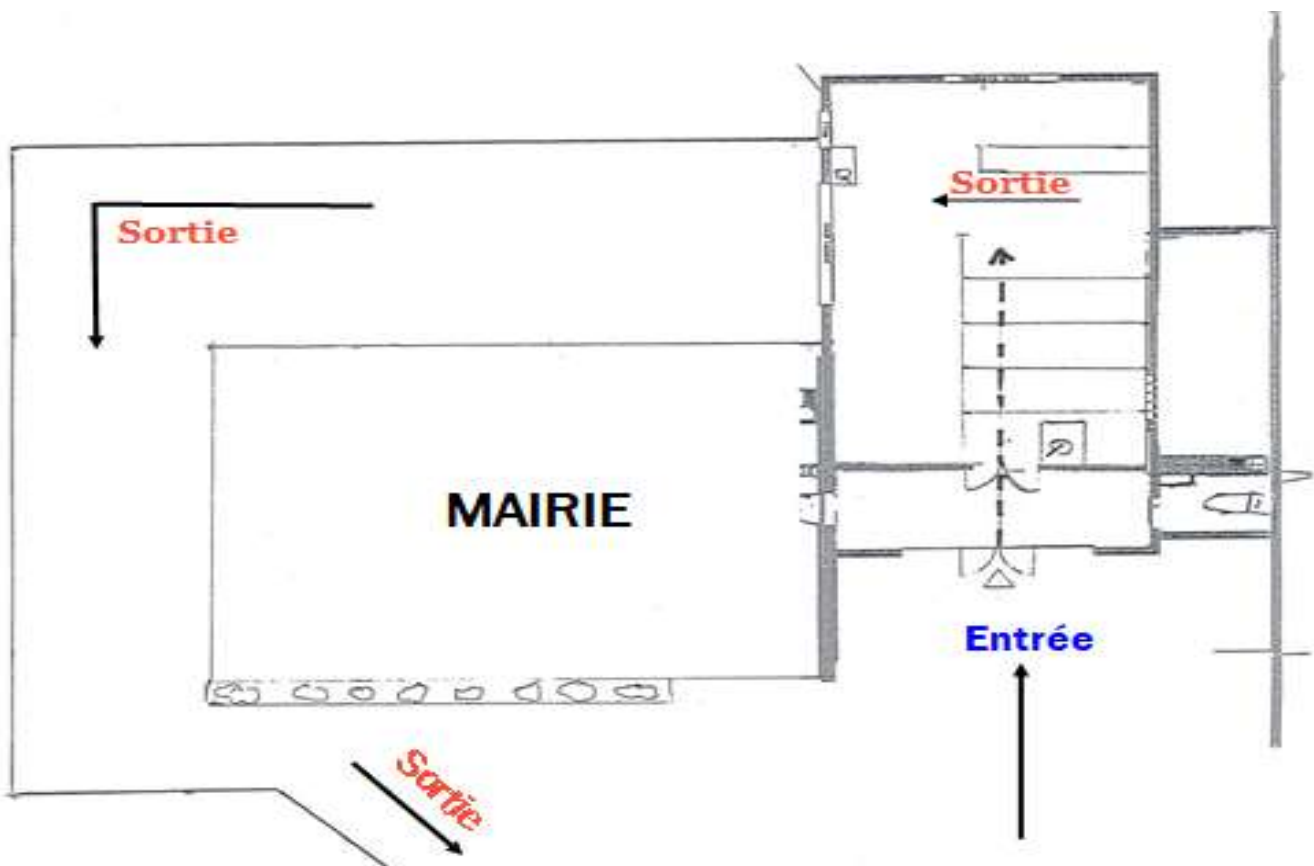
Pour les personnes ayant validé leur réservation en Mairie.

Malheureusement, la situation sanitaire actuelle ne nous permet pas de vous recevoir comme les années précédentes (verre de l'amitié, collation...) et le protocole strict anti-covid sera respecté.

### Le port du masque est obligatoire

- \* **Les personnes** ne pouvant se déplacer peuvent déléguer le retrait de leur colis par toute personne munie d'une autorisation signée de leur part.
- \* **Les aînés** hospitalisés en long séjour ou en maison de retraite se verront offrir une boîte de chocolat en remplacement du colis.

La Commission des Aînés



## Informations

### Cantine



Pensez à réserver vos repas pour la rentrée

**du lundi 3 JANVIER 2022**

impérativement au plus tard

**Le jeudi 16 décembre 2021**

**Au matin dernier délai avant 9h30.**

Passé ce délai, vos enfants ne pourront être inscrits

(AUCUNE RESERVATION NE SERA POSSIBLE)

Merci de votre compréhension

### La trésorerie

**Attention !**

**Pour l'achat des tickets de cantine et garderie**

A la demande de la trésorerie de Doullens, la régie doit clôturer ses comptes pour le lundi 20 décembre 2021.

**A compter du 16 décembre 2021,**

**la mairie ne pourra effectuer aucun encaissement.**

Reprise normale au 3 janvier 2022.



## Covid-19

### NOTE LIEE A LA CRISE SANITAIRE A DESTINATION DES FAMILLES

**Lundi 29 novembre 2021**



- Un nouvel arrêté préfectoral vient de nous parvenir précisant que le **port du masque est à nouveau obligatoire dans un périmètre de 50 m des écoles lors des horaires d'entrées et de sorties de classe** pour tous sauf pour les enfants de maternelle.
- A partir de début décembre, **la survenue d'un cas confirmé parmi les élèves** continue à entraîner la suspension de l'accueil en présentiel de ce dernier. **C'est l'ARS qui appréciera la situation et préviendra s'il y a besoin ou non de fermer la classe rapidement.** Il n'y aura plus de fermeture systématique de classe dès 1 ou 3 cas. Les élèves cas contact effectueront un test PCR ou antigénique rapidement et présenteront le résultat d'un test négatif pour poursuivre leurs apprentissages en présentiel. Il en sera de même en maternelle, les tests salivaires se réalisant également dans les laboratoires.  
L'unique attestation sur l'honneur ne sera plus valable pour un retour en classe.  
Le temps d'obtenir les résultats du test la classe fermera et les élèves reviendront peu à peu avec leur résultat de test négatif. Quel que soit le type de test réalisé, les tests sont gratuits pour les mineurs.
- **Si le test est positif**, l'élève devient un cas confirmé. Il est demandé aux responsables légaux d'en informer le directeur de l'école. L'élève devra alors respecter un isolement de 10 jours.
- **Si le test est négatif**, l'élève pourra **revenir en classe pour suivre les cours en présentiel.** Il pourra également continuer à fréquenter les activités périscolaires.
- **En l'absence de présentation d'un test, la suspension** de l'accueil en présentiel est maintenue pour la **durée de 7 jours**, pendant laquelle les élèves concernés bénéficient de l'apprentissage à distance. L'information communiquée par l'école vaut justificatif de la suspension de l'accueil. L'ensemble des élèves de la classe (ayant ou non réalisé un test suite à la survenue du cas confirmé) ainsi que les autres contacts à risque en dehors de la classe sont fortement invités à réaliser un test 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé. La présentation du résultat de ce test à J7 n'est pas requise pour la poursuite de l'accueil ou le retour en présence des élèves.

## Téléthon

A l'heure du bilan, les organisateurs ont eu le plaisir de remonter la somme de

**3522 EUROS**

**Au profit de l'AFM**

**Grâce aux efforts de bénévoles !**

Qui ont donné un maximum de courage, d'énergie, d'enthousiasme. du temps, des km...pour continuer à porter le combat contre les maladies qui peuvent nous toucher tous !

### **Un grand merci !**

Aux Flessellois et Flesselloises pour leurs dons et participation.

Aux bénévoles pour la préparation du repas : Catherine Bleunard, Marie-Christine Jonckheere, Marie-France Jayet, Mickaël Chérifi, Chantal Bruckmann et Michel.

Aux élus : Sylvie, Patrice, Alice, Eric Leu, Sovan, Claude Morel, Nathalie, Louisa, Véronique.

Aux associations : CATM, les Aînés, les Jardins de l'Evasion, Polymeka, les Hirondelles, Flesselles Terroir Animation, Judo club de Villers-Bocage, Les Foulées Flesselloises.

Aux commerçants partenaires : Netto lots pour la loterie, Boulangerie pour le pain offert, M. CARDON pour les pommes de terre, Bruno traiteur d'Havernas pour les tripes, le Verger d'Istanbul.



**Le Téléthon est une mobilisation populaire unique** qui a fait sortir les maladies rares du néant et a permis une triple révolution génétique, sociale et médicale avec le développement des biothérapies.

# Téléthon





## Mesures de biosécurité



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**ATTENTION!**

Signalé dans le nord de  
la France

# Les mesures de biosécurité à appliquer dans les basses cours

À DESTINATION DES DÉTENTEURS DE VOLAILLES  
OU AUTRES OISEAUX CAPTIFS DESTINÉS UNIQUEMENT  
À UNE UTILISATION PERSONNELLE, NON COMMERCIALE

- Exercer une **surveillance quotidienne** de vos oiseaux.
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour **ne doit entrer en contact direct** ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- **Limiter l'accès de la basse cour** (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- **Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages** ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- **Protéger et entreposer la litière neuve** à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- **Ne jamais utiliser d'eaux de surface** : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une **période de stockage de 2 mois**. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- **Réaliser un nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.

### RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au

détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).

- Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.
- Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.

**SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE :**  
CONSERVER LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTÉGEANT  
ET CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.



## Plantation d'arbres

Les élèves de la classe de Mme DUCHEMIN ont participé récemment à la plantation d'arbres au square de la peupleraie.

Cette opération diligentée par la commune en collaboration avec la FDE ( Fédération Départementale d'Electricité) a permis à nos jeunes flessellois une approche concrète des problèmes liés à l'écologie et en particulier à la compensation carbone réalisée par cette action.



## Associations

### Des animateurs diplômés pour le Baby Rugby de Flesselles

*Rencontre avec Emilie Hary, responsable bénévole du Baby rugby de Flesselles et fraîchement diplômée du Brevet fédéral d'éducatrice.*



Depuis la rentrée 2020, le Baby rugby a fait son apparition officiellement en France mais aussi à Flesselles, animé par Emilie, Max et Hélène, qui suivent en parallèle une formation proposée par la Fédération Française de Rugby (FFR). Le Baby Rugby est une activité d'éveil ludique, sportive et conviviale pour les tous petits, qui participe à leur motricité et

leur donne le goût des activités physiques. À Flesselles, cette initiation au rugby accueille une douzaine d'enfants de 3 à 5 ans tous les samedis de 15h à 16h (au Stade municipal l'été, au gymnase l'hiver).

#### Qu'est-ce qui vous a amenée à animer le Baby rugby de Flesselles ?

Emilie : J'ai toujours baigné dans l'univers du rugby et donné des coups de main ponctuels au Rugby Olympique Flesselles (ROF), puisque mon mari pratique ce sport depuis plus de 20 ans. Quand la FFR a créé le Baby rugby en 2020, j'ai proposé d'en être responsable et de l'animer au ROF, aux côtés de deux autres animateurs bénévoles qui suivent la même formation que moi.



## Associations

### En quoi consiste l'animation du Baby rugby ?

Emilie : Le Baby rugby s'anime à travers le jeu et l'imaginaire : au dernier entraînement, les enfants étaient des pirates et avaient pour mission de prendre le trésor et de le ranger dans le coffre ! D'autres fois, ils sont des requins, des crabes, des Super Mario... L'objectif est de travailler la motricité (regarder où l'on va, prendre le ballon, faire des roulades...), d'assimiler le vocabulaire (« aplatis le ballon »), de se familiariser avec l'esprit du jeu (aller dans le camp adverse, prêter le ballon), et tout cela en s'amusant avant tout !



### Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans l'animation du baby rugby ?

Emilie : Déjà, c'est rigolo ! Et puis c'est super de voir que les enfants arrivent maintenant à faire des roulades, qu'ils comprennent les règles, qu'ils grandissent et évoluent dans l'environnement et qu'ils en sont fiers. Quand on arrive à l'entraînement, ils nous sautent dans les bras, c'est vraiment sympa ! On voit qu'ils ne s'ennuient pas et qu'ils sont contents de venir. Les parents jouent aussi le jeu et donnent des coups de main pour préparer le goûter, ou pour animer les chasses aux bonbons d'Halloween... c'est top !

### Est-ce qu'il est encore possible de s'inscrire en cours d'année ?

Emilie : Oui tout à fait, si l'on souhaite faire découvrir le Baby rugby à son enfant, il est même possible de venir faire un cours d'essai, en appelant le 07 86 30 72 52.



## Associations



### CATM / Membres & Sympathisants

Section de Flesselles

#### Assemblée Générale du samedi 4 décembre 2021

La réunion s'est tenue à la salle des mariages, le Président Philippe Marolles souhaite la bienvenue à Monsieur le Maire Bernard Binoist et aux adhérents présents  
Une minute de silence est observée en mémoire de 2 de nos membres décédés cette année et de nos soldats morts dans le cadre de l'opération Barkhane.

Monsieur Rémi Forveille, à sa demande souhaite mettre fin à son mandat de secrétaire, et en votre nom, je tiens à le remercier et à le féliciter pour son travail et son dévouement au sein de l'association, depuis de nombreuses années mais reste membre à part entière du bureau. Après le règlement des cotisations pour 2022 ( pour info, depuis 3 ans nous enregistrons une progression d'adhésions de plus de 80 % ), la parole est donnée au secrétaire de séance Monsieur Alain Philippe, qui donne lecture du rapport moral et d'activités de 2021, approuvé

Monsieur Jean-Claude Guérin, donne lecture du rapport financier 2020/2021, adopté

**Elections** : Après consultation et vote, sont réélus à l'unanimité les membres du bureau

**Projets 2022** : suivant l'évolution sanitaire, au programme loto, journée récré à la pisciculture de Canaples, spectacles, sorties et autres.

Après le pot de l'amitié, nous nous rendons au téléthon pour déguster tartiflettes ou tripes et tartes aux pommes, très appréciées par les membres de l'association.



## Associations



### CATM / Membres & Sympathisants

Section de Flesselles

Dégustation tartiflettes ou tripes et tartes aux pommes lors du Téléthon.



Le repas annuel des membres et sympathisants CATM a eu lieu le samedi 27 novembre 2021 au restaurant « Tante Anna ». Le repas s'est déroulé dans la bonne humeur et convivialité, rehaussé par de nombreux chants de notre diva Dominique, chaleureusement applaudie.

(la situation sanitaire actuelle nous a imposé quelques mesures... pass et masque pour les déplacements.



## Menus de cantine



### Du Lundi 3 au vendredi 7 janvier 2022

Lundi 3	Mardi 4	Jeudi 6	Vendredi 7
Carottes râpées vinaigrette	Céleri frais vinaigrette	Piémontaise (pommes de terre, tomates, œuf, cornichons, mayonnaise)	Pâté de campagne
Omelette à la provençale	Sauté de porc au jus	Steak haché sauce tomate	Poisson meunière
Cantafrais	Riz	Jardinière de légumes	Blé sauce tomate
Fruit de saison	Camembert	Petit moulé	Yaourt aromatisé
	Liégeois saveur chocolat	Galette des rois	Gélifié saveur vanille nappé

### Du Lundi 10 au vendredi 14 janvier 2022

Lundi 10	Mardi 11	Jeudi 13	Vendredi 14
Riz niçois (riz, tomate, poivron, olive)	Coleslaw (carottes, chou blanc, mayonnaise)	Carottes râpées à l'orange	Salade mexicaine (haricots rouges, poivrons, raisins secs, maïs, vinaigrette)
Sauté de bœuf sauce marengo	Cordon bleu de dinde	Potée de viande	Cassolette dieppoise
Poêlée forestière	Coquillettes sauce crème	Légumes potée	Haricots verts persil
Fromage frais sucré	Pointe de brie	Yaourt nature sucré	Saint paulin
Fruit de saison	Flan nappé au caramel	Fruit de saison	Cake au chocolat et lentilles vertes



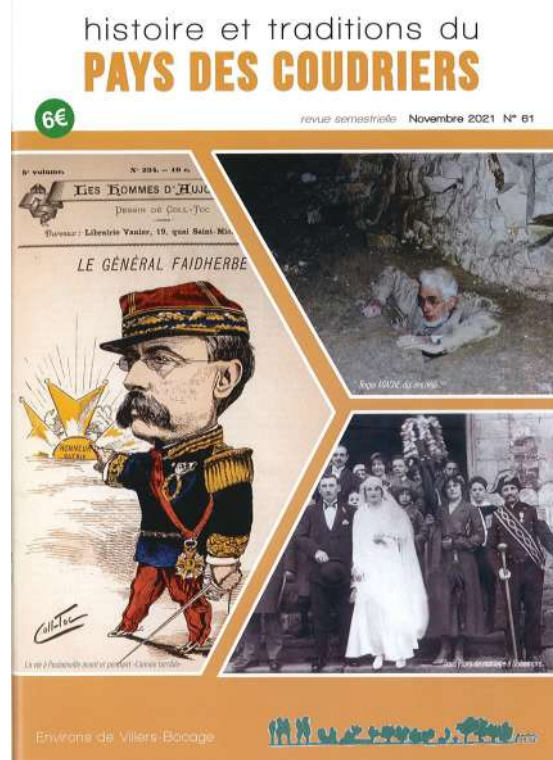
## PETITES ANNONCES



### Vends

6 chaises en bois cannées style Louis XV 30 €.  
 Aquarium 200 l avec accessoires et meuble 50 €.  
 Tél : 06 25 44 47 11

En vente à la **BOULANGERIE**



## Secrétariat de mairie

**En raison des fêtes  
 de fin d'année  
 La mairie sera fermée  
 Les vendredi 24 décembre  
 et vendredi 31 décembre.**



**Prenez bien soin de vous !  
 Et à l'année prochaine**

# LES PERMANENCES



**Les permanences des Elu(e)s se feront**  
**UNIQUEMENT sur rendez-vous**



**MAIRIE DE FLESSELLES - 03.22.93.74.67 — Responsable de publication : Nathalie SUEUR**

Vous pouvez envoyer vos annonces ou commentaires par Internet : [mairie.flesselles@nordnet.fr](mailto:mairie.flesselles@nordnet.fr) ou [secretariat-mairieflesselles@nordnet.fr](mailto:secretariat-mairieflesselles@nordnet.fr) ou les déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

**Conditions pour la parution des annonces :**

Les annonces doivent être déposées au plus tard le **jeudi soir (à 17h00) pour la clé de contact de la semaine suivante.** Les annonces sont exclusivement réservées aux habitants de FLESSELLES. Les annonces doivent être claires et lisibles. Au dos de chaque annonce doivent figurer obligatoirement les coordonnées de l'annonceur.

**Si votre annonce n'est pas conforme à ces conditions, elle ne sera pas publiée.**